

# EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2012

Au cours de sa séance du 5 décembre, le Conseil a notamment :

## Délivrance d'autorisations d'exploiter

- Délivré à M. Roger VERCRUYSSSE une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Café-restaurant Le Tie-Break* sis à la Rue du Levant 53 à Martigny

## Délivrance d'autorisations occasionnelles d'exploiter

- Délivré au Football Club Sion, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour le samedi 2 février 2013 pour la traditionnelle soirée de gala du FC Sion
- Délivré à la Société du Carnaval du Bourg, une autorisation occasionnelle d'exploiter (mets et boissons) pour une période comprise entre le 7 février et le 12 février 2013 inclus, selon les horaires d'ouverture et de fermeture suivants :

- *Jeudi 07 février 17 h 00 – 02 h 00*
- *Vendredi 08 février 17 h 00 – 04 h 00*
- *Samedi 09 février 12 h 00 – 04 h 00*
- *Dimanche 10 février 12 h 00 – 02 h 00*
- *Lundi 11 février 17 h 00 – 02 h 00*
- *Mardi 12 février 17 h 00 – 03 h 00*

pour les établissements sis sous la cantine de fête érigée sur la Place du Bourg ainsi qu'aux bars occasionnels de la Rue du Bourg qui auront déposé une demande d'autorisation d'exploiter en bonne et due forme pour le 20 janvier 2013 au plus tard.

# Travaux publics

- Approuvé la remise à jour de la signalisation du parcours Vita

## Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- **INTEGRASOLAR SA** : installation d'une pompe à chaleur, parcelle 9273, plan 214, Rue des Finettes 65, Les Finettes, zone industrielle (IN), coord. 2573178/1106227
- **RERO** : installation d'un groupe frigorifique en toiture d'immeuble, parcelle 657, plan 11, Avenue de la Gare 45, Le Borsey, zone centre contigu A (CC), coord. 2572100/1106078
- **SEMO** : pose d'une enseigne, parcelle 220, plan 1, Rue de l'Hôtel-de-Ville 10, En Ville, zone vieille ville (VV), coord. 2571734/1105491
- **PIGUET Christelle et Eric** : remplacement de la porte d'entrée et de la porte de garage, parcelle 10188, plan 109, Rue des Champs du Bourg 26, Les Champs du Bourg, zone habitat individuel, coord. 2'570'813 / 1'104'536
- **Jacques LEPOURTOIS** : construction d'un avant-toit, parcelle 11442, plan 109, Rue des Champs du Bourg 6, zone habitat individuel (R2), coord. 2570837/1104682
- **DEBONS Architecture SA** : réfection des façades avec pose d'isolation périphérique immeuble l'Arpille, parcelle 13470, plan 109, Rue de Proz-Fontana 4, Les Epineys, zone habitat collectif B (R3), coord. 2571138/1104964, à savoir :

Façades : Marmoran 32123 (gris-violet clair)

Soubassement : Marmoran 32151 (gris-violet foncé)

Serrurerie : alu éloxé naturel

- **ZANFAGNA Hugo** : construction d'un immeuble résidentiel, parcelle 5037, plan 44, chemin des Fumeaux, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 571155/106670, à savoir :

Façades : Marmoran 32003 (vanille)

Stores : gris foncé

# Sports

- Entériné l'attribution de 36 prix "Sportifs Méritants", à savoir à 31 candidats et 5 équipes issus de 16 sociétés sportives